

L'échec entrepreneurial : une voie de succès futur ?

En Europe, l'échec et, surtout l'entrepreneur qui a connu l'échec, sont souvent stigmatisés. Cette hostilité sociale est notamment due à une méconnaissance du rôle de l'échec dans le tissu économique d'un pays (Janssen & Jacquemin, 2009). Des enquêtes européennes ont démontré que la moitié des entreprises européennes ne survivent pas endéans les cinq premières années de leur création (Commission Européenne, 2007).

À première vue ce taux est alarmant. Pourtant, les États-Unis, pays considéré comme économiquement plus dynamique que l'Europe, enregistre des taux de survie des entreprises à quatre ans inférieurs à ceux de l'Europe de l'Ouest (OCDE, 2006). En outre, que ce soit en Europe ou aux États-Unis, les taux d'entrée et de sortie des entreprises sont fortement corrélés (Commission Européenne, 2007). Cela signifie que les entreprises peu productives quittent le marché pour que de nouvelles puissent s'y développer. Ce phénomène, analysé depuis Schumpeter, constitue un processus continu de destruction créative (Commission Européenne, 2007; Janssen & Jacquemin, 2009).

Dès lors, la disparition d'entreprises, au même titre que la création de nouvelles entreprises, peut être considérée comme un processus naturel et inhérent à la vie économique d'un pays (Cannon & Edmondson, 2005; Commission Européenne, 2007; Ucbasaran, Shepherd, Lockett & Lyon, 2012).

Outre cette méconnaissance, la fermeture des entreprises est souvent associée aux faillites et à la fraude. Or, les faillites ne représentent que 15 % des cas de disparition d'entreprises (de Koning, 1999) et seulement 4 à 6 % d'entre elles sont reconnues comme frauduleuses (Kreditanstalt für Wiederaufbau Bank Group, 2007). Cet amalgame peut s'expliquer par l'indifférenciation entre les faillites dites honnêtes et celles dites frauduleuses. De plus, les procédures judiciaires liées aux faillites sont longues, complexes et empêchent souvent les entrepreneurs ayant connu l'échec de créer une nouvelle activité pendant une partie ou la totalité de leur vie (Commission Européenne, 2007).

De surcroît, bien que les entrepreneurs prenant un nouveau départ réalisent de meilleures performances que les autres (Eknamen & Wyer, 2007), peu de clients, de fournisseurs et de créanciers leur accordent une seconde chance (Commission

Européenne, 2007). Face à cette stigmatisation émanant de la société et du système judiciaire, les entrepreneurs ayant connu une première expérience entrepreneuriale infructueuse renoncent souvent à créer une nouvelle entreprise (Burchell et Hughes, 2006; Stam, Audretsch & Meijaard, 2008). En Allemagne, par exemple, seuls 3 à 8% d'entre eux retentent l'aventure entrepreneuriale (Metzger, 2006 ; Wagner, 2002). Dans son rapport de 2007, intitulé « Surmonter les stigmates de la faillite d'entreprise – Pour une politique de la deuxième chance », la Commission Européenne tire la sonnette d'alarme (Janssen & Jacquemin, 2009). Selon elle, il ne suffit plus de stimuler l'esprit d'entreprendre et la création d'activité. Les États membres doivent également développer des actions permettant aux entrepreneurs ayant connu l'échec de se relancer et de recréer une nouvelle activité. Afin de réduire la crainte de l'échec, elle a proposé un plan d'action favorisant une politique de la deuxième chance. Ses recommandations portent notamment sur la valorisation des entrepreneurs de la seconde chance dans les médias, la déstigmatisation de l'échec dans les programmes éducatifs, l'adoption de lois (en matière d'insolvabilité) distinguant les faillites frauduleuses de celles qui ne le sont pas, ainsi que sur la mise en place de soutiens financier, psychologique et technique pour aider les entrepreneurs à se relancer.

L'échec d'un entrepreneur devrait être considéré comme une opportunité d'apprentissage (Cannon & Edmondson, 2005; Commission Européenne, 2007; Cope, 2011; McGrath, 1999; Minniti & Bygrave, 2001; Shepherd, 2003; Singh, Pavlovich & Corner, 2007; Ucbasaran et al., 2012). Sur base de ce postulat et afin de valoriser l'échec, la FailCon a été créée en 2009 à San Francisco (FailCon, 2014). Il s'agit d'une conférence d'une journée destinée aux entrepreneurs, investisseurs, développeurs et designers d'entreprises technologiques. Au cours de celle-ci, les participants étudient leurs propres échecs et ceux des autres en vue d'en tirer des leçons et de maximiser les chances de succès futur. En partageant leurs expériences, les entrepreneurs se rendent compte qu'ils ne sont pas les seuls à apprendre de leur échec, qu'il est possible de s'en relever et de se relancer.

L'engouement pour cette conférence est tel qu'elle est à présent organisée dans une dizaine de pays (en Australie, en France, en Inde, en Norvège, en Allemagne, en Espagne, en Iran, en Suisse, en Israël, au Brésil, aux États-Unis et à Singapour).

Durant de nombreuses années, des « success stories » ont été mises au-devant de la scène. Ce n'est que récemment que l'échec entrepreneurial suscite l'intérêt, notamment au travers de son processus d'apprentissage. Ce phénomène génère souvent de la peur et c'est pourquoi il convient de le démystifier. L'objectif de ce chapitre sera donc de mieux comprendre les tenants et aboutissants de l'échec entrepreneurial. Pour ce faire, notre chapitre se décomposera en cinq parties. Tout d'abord, nous définirons ce que nous entendons par échec entrepreneurial. Dans un second et troisième temps, nous déterminerons les principales causes de l'échec et expliquerons dans quelle mesure les entrepreneurs s'attribuent leur échec. Ensuite, nous évoquerons ses conséquences néfastes pour l'entrepreneur. Pour terminer, nous nous interrogerons sur l'impact positif que l'échec pourrait avoir sur des projets futurs.

Fichier joint

[L'échec entrepreneurial : une voie de succès futur ?](#) (PDF, 183 Ko)

Auteurs

Roxane De Hoe
Assistante de recherches à l'Université Louvain

Frank Janssen
Professeur à l'Université Catholique Louvain

<https://recherche-developpementpme.parisnanterre.fr/l-echec-entrepreneurial-une-voie-de-succes-futur--590140.kjs>